



PROGRAMME de FORMATION

Soutenir le développement du pouvoir d'agir

Pré-requis :

- Etre en situation ou susceptible d'être en situation d'animation, d'accompagnement collectif ou individuel

Public : salariés et bénévoles de centres sociaux. De 2 à 6 personnes par centre social

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 8 à 24 stagiaires

Durée : 8 jours (4 modules de 2 jours), soit 56 heures

Date(s) :

- *Session 1 :* 21-22 Janvier ; 15-16 Février ; 22-23 Mars ; 19-20 Avril
- *Session 2 :* 20-21 Septembre ; 14-15 Octobre ; 15-16 Novembre ; 16-17 Décembre

Lieu : à définir

Tarif : 600 € par personne.

Pour les bénévoles, prise en charge en totalité par FOSFORA.

A partir de la 4e personne (non prise en charge) d'un même centre social, 300 euros pour chaque personne supplémentaire

Objectif de la formation : Construire une culture commune autour du soutien au développement du pouvoir d'agir des habitants

- Acquérir des outils d'écoute, d'animation de groupes
- Savoir accompagner des habitants dans la définition et la résolution de situation problème concrète
- Savoir accompagner des habitants à analyser leur expérience
- Savoir questionner sa posture et sa légitimité et la posture du centre social

Moyens pédagogiques :

La formation s'appuiera sur :

- Les expériences et projets des participants
- Des méthodes pédagogiques participatives et diversifiées (étude de cas, créativité, jeux de rôle, analyse de pratiques, apports théoriques, vidéos, débats...)
- Des objectifs inter-sessions pour la mise en pratique dans chaque centre social

Evaluation de la formation :

- En fin de chaque module, évaluation collective de la formation
- Questionnaire à chaud en fin de formation
- Observation des participants, notamment durant les mises en situation



Contenu de la formation :

- **Jour 1** : la phase de l'écoute large, le repérage de ce sur quoi les habitants se sentent en situation d'impuissance, définition de la boucle du développement du pouvoir d'agir,
- **Jour 2** : repérage et définition d'une situation problème, mise en pratique de l'écoute
- **Jour 3** : la notion du mandat, Questionnement sur la posture du centre social
- **Jour 4** : Réflexion autour des différentes postures des personnes, animer une réunion permettant le développement du pouvoir d'agir des personnes, l'accompagnement vers l'action
- **Jour 5** : Identification des acteurs et des enjeux, la mise en situation de négociation réflexion sur l'action dans l'espace public,
- **Jour 6** : mise en pratique d'un porteur de paroles dans l'espace public
- **Jour 7** : Réflexion sur le pouvoir positionnel et relationnel, l'analyse de l'expérience : conscientisation des acquis
- **Jour 8** : approfondissement des notions abordées, bilan et évaluation de la formation

Formation encadrée par : Equipe du pôle accompagnement formation de la Fédération

NB : Si vous êtes une personne porteuse d'un handicap et que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous lors de l'inscription pour analyser les possibilités d'adaptation à votre situation



Lien
vers le formulaire
d'inscription



Télécharger
le Règlement
Intérieur



Télécharger
le livret d'accueil
du stagiaire

MAJ : 21/09/2020

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD PAS-DE-CALAIS

199-201 rue Colbert - Centre Vauban - Bâtiment Rochefort - 59000 Lille

Tel : 03 20 79 98 70 - Fax : 03 20 79 98 79 - nordpasdecalais@centres-sociaux.com

SIRET: 30226265400056 N° activité de formation: 325909437 59 . Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat